

GUIDE RH

LE DON SUR SALAIRE

Notre guide pour mieux comprendre
les modalités du dispositif,
ses bénéfices, mais aussi nos conseils
et bonnes pratiques pour vous
lancer avec succès !



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 04 Le don sur salaire : Quèsaco ?
- 05 Comment ça marche ?
- 07 Une pratique répandue à l'étranger
- 08 Le don sur salaire en France : quelques chiffres
- 09 Quelques exemples de projets financés

LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE

- 11 Plus qu'une tendance...
- 13 Les atouts d'un tel dispositif
- 14 5 bénéfices clés pour l'entreprise
- 16 Quel impact pour vos associations partenaires ?

LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

- 18 Les modalités possibles
- 19 Les grandes étapes à suivre
- 20 5 clés de réussite pour la mise en place du don sur salaire
- 23 Etude de cas : le don sur salaire chez Thales



Bonjour à tous !

Nous sommes la joyeuse équipe microDON.

Voilà maintenant plus de 10 ans que nous aidons les entreprises comme la vôtre à développer l'engagement solidaire au sein de leurs communautés. Nous sommes très heureux à travers ce guide de vous présenter plus en détail l'une de nos solutions phares : **le don sur salaire**. Un dispositif qui a déjà conquis des centaines d'entreprises et leurs salariés en France, et permis de donner vie à des milliers de projets associatifs.

Vous souhaitez **démultiplier votre impact** ? Faire de **la solidarité une force** au sein de votre entreprise ? Vous êtes au bon endroit ! A travers ce document, notre ambition est de vous aider à mieux comprendre comment cette nouvelle forme de générosité en entreprise peut vous y aider. Mais aussi vous partager d'ores et déjà quelques bonnes pratiques pour mieux vous projeter et vous lancer demain avec succès !

En tant qu'entreprise engagée, nous avons à coeur de soutenir le monde associatif qui fait face à des enjeux cruciaux sur le plan social et environnemental, en accompagnant ceux qui souhaitent "faire leur part" à leurs côtés. Nous sommes convaincus que les entreprises sont de formidables accélérateurs de l'engagement solidaire chez chacun et que c'est ensemble que nous ferons bouger les lignes. Le mécénat participatif est, nous le pensons, un des leviers clés pour y parvenir.

Bonne lecture !



INTRODUCTION

INTRODUCTION

LE DON SUR SALAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pionnier de cette solution de mécénat participatif en France, microDON propose depuis 2011 le don sur salaire aux entreprises souhaitant s'engager avec leurs collaborateurs pour des associations.

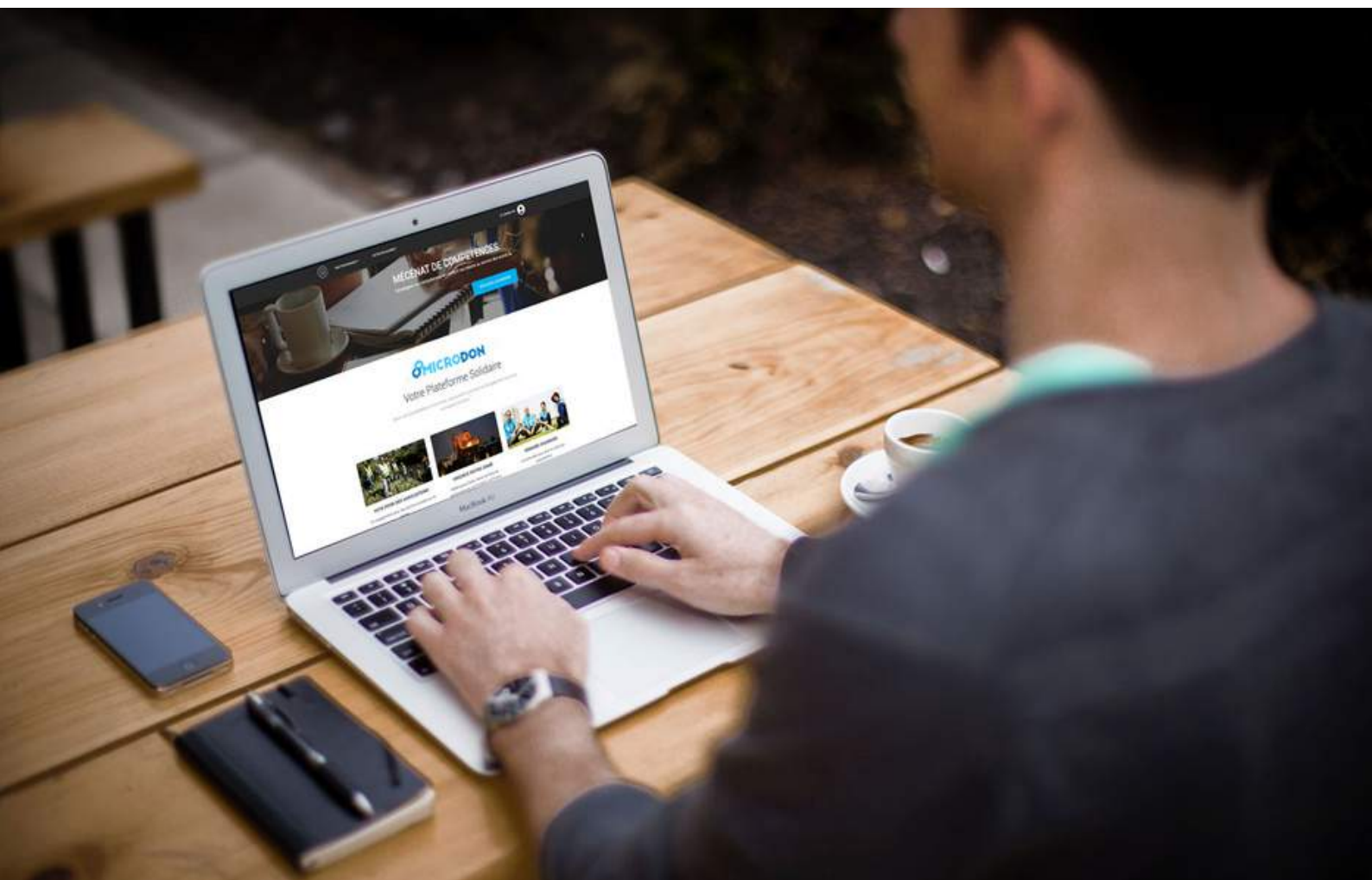
Cette pratique innovante de générosité, offre la possibilité aux collaborateurs de faire un micro-don chaque mois à une association de solidarité de leur choix, depuis leur net à payer. L'employeur, en co-solidarité, peut s'associer à cet engagement, par exemple en doublant le montant de leurs dons.

Une démarche pleinement participative où employeur et employés se mobilisent ensemble pour soutenir des causes qui leurs sont chères.



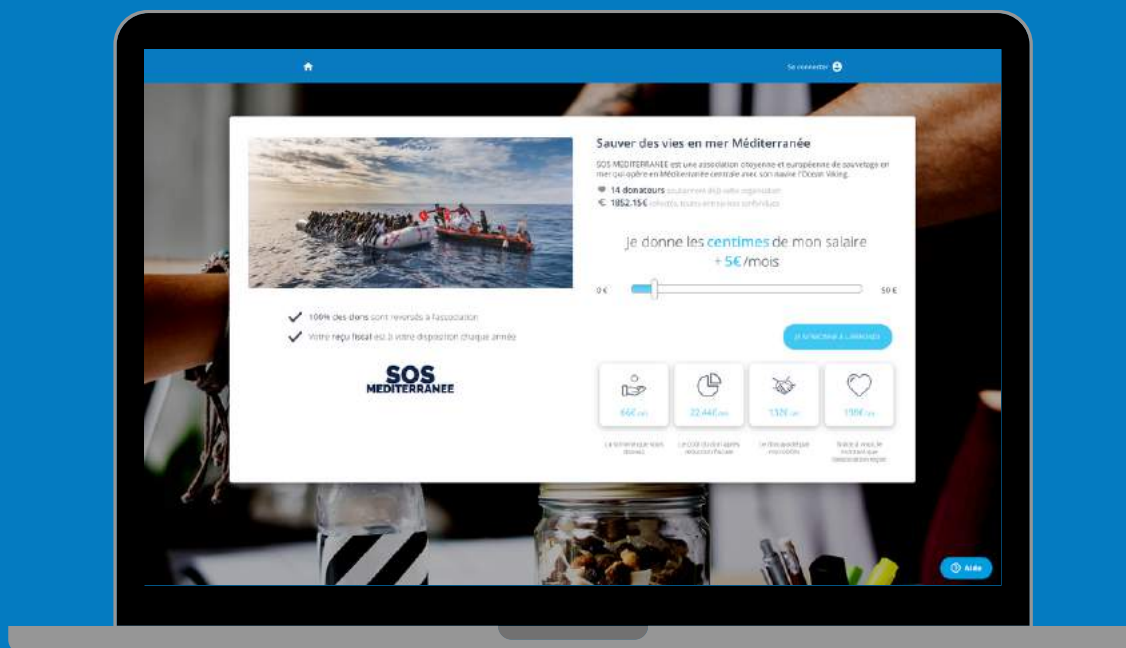
Vous connaissez peut-être déjà nos solutions à travers la marque L'ARRONDI déclinée en caisse et sur salaire !

www.larrondi.org



INTRODUCTION

COMMENT ÇA MARCHE ?

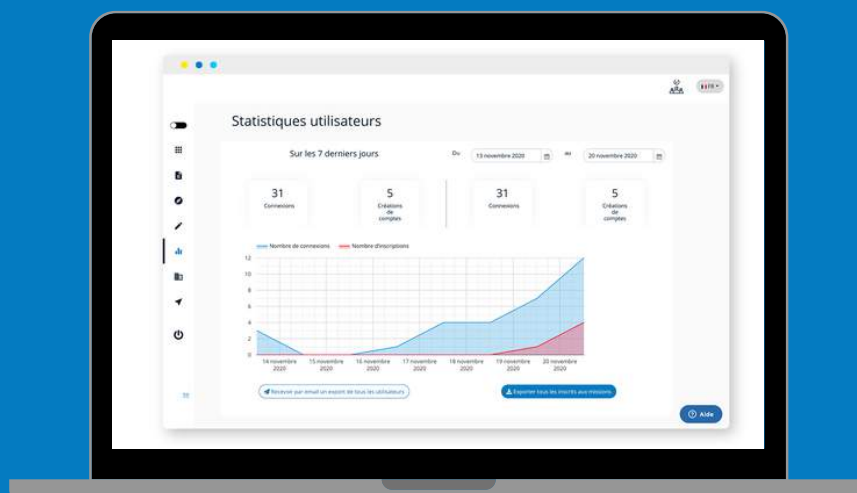


A partir d'une plateforme Web, les collaborateurs peuvent choisir l'association qu'ils souhaitent soutenir et le montant de leur don *. Celui-ci est prélevé sur le net à payer et automatiquement reconduit chaque mois. Grâce à son espace donateur, le collaborateur peut à tout moment modifier son montant, changer de projet associatif et gérer son adhésion (interruption, modification). Il peut y retrouver aussi l'historique des versements, ses reçus fiscaux,...

* Paramètres à définir en amont par l'entreprise.

Plus de précisions dans la partie "le don sur salaire en pratique" p17

De votre côté, sur votre espace administrateur vous suivez en temps réel les indicateurs qui vous permettront d'évaluer et valoriser l'impact du dispositif, mais aussi d'ajuster la communication en continu.



> Découvrez le principe du don sur salaire en vidéo : <https://youtu.be/VwkmoXDKmxs>

INTRODUCTION

EN BREF POUR VOS SALARIÉS

Le collaborateur s'inscrit sur la plateforme personnalisée aux couleurs de l'entreprise



1

Il choisit l'association qu'il souhaite soutenir parmi les projets pré-sélectionnés en amont.

Associations choisies par l'employeur avec ou non vote des collaborateurs

Il définit le montant de son don : arrondi et/ou don fixe

Il accède en direct à une simulation de l'impact fiscal du don



3



Chaque mois il est prélevé automatiquement sur son bulletin de paie

Une ligne spécifique apparaît sur son bulletin avec le montant du don

100% du don est reversé à l'association bénéficiaire

L'employeur a la possibilité d'abonder



5



Chaque année son reçu fiscal est directement disponible sur son espace personnel



6

Une pratique répandue à l'étranger

L'idée de faire un don directement depuis son salaire n'est pas nouvelle, et a déjà fait ses preuves à l'étranger.

- Le Royaume-Uni se place en tête de file du mouvement, avec plus de 30 ans d'expérience. Résultat : **plus de 2 milliards de livres** reversées à des associations d'intérêt général, grâce à l'engagement de **plus de 500 000 collaborateurs** au sein de **4 900 entreprises**.
- Aux Etats-Unis, plus de 5 milliards de dollars sont collectés chaque année grâce à des programmes de dons en entreprise.

(Source : PayrollGiving.co.uk - charities.org)



Nos partenaires éditeurs de paie

Compatible avec toutes les solutions de paie dont :



Parmi les solutions de paie compatibles avec la plateforme microDON, certaines ont choisi de prendre 7 engagements forts pour créer les conditions d'une diffusion massive du don sur salaire en France.

> Retrouvez-les sur : www.microdon.org/charte-partenaire-solution-larrondi



INTRODUCTION

LE DON SUR SALAIRE EN FRANCE : QUELQUES CHIFFRES

700

ENTREPRISES

engagées via le don sur salaire. Elles comptent entre 200 et plusieurs milliers de salariés.

5.3

MILLIONS D'EUROS

collectés depuis 2011 et intégralement reversés à des associations d'intérêt général.

190

ASSOCIATIONS SOUTENUES

depuis le lancement du dispositif. En moyenne, chaque entreprise soutient 3 associations.

3,50€

EN MOYENNE

de don par salarié par mois, dans les entreprises engagées depuis 2018.

+450 000

SALARIÉS CONCERNÉS

par le don sur salaire. Leur nombre a augmenté de 43% entre 2018 et 2019.

3 FOIS +

DE DONS COLLECTÉS

en 2019 par rapport à 2016

INTRODUCTION

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



La mobilisation des salariés de L'Oréal auprès de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque a permis de financer les opérations de 11 enfants entre 2016 et 2019.

Les collaborateurs Euronext s'engagent via le don sur salaire. Leurs micro-dons pour Entrepreneurs du Monde ont permis de soutenir plus de 30 entrepreneurs dans leurs projets pendant 5 mois.



Les collaborateurs du groupe Aéroport De Paris soutiennent l'action de Aviation Sans Frontières. Les micro-dons collectés ont permis d'accompagner 10 enfants malades pour qu'ils soient opérés en 2019.

Grâce aux micro-dons des salariés de Maif, l'association Habitat et Humanisme a pu créer un jardin solidaire en un an.

Et vous, quels projets solidaires allez-vous soutenir demain avec vos salariés ?

> Retrouvez quelques associations bénéficiaires du don sur salaire sur : www.larrondi.org





LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE

LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE PLUS QU'UNE TENDANCE...

Un désir d'engagement en entreprise de plus en plus fort

Le mécénat est depuis longtemps, une forte composante de la RSE - responsabilité sociale des entreprises. Donner à des associations ou créer une fondation permet entre autres à l'entreprise de contribuer à certaines causes, d'incarner des valeurs, de matérialiser et valoriser son engagement... Mais depuis quelques années elles ne sont plus seules à vouloir porter cette solidarité. **Les salariés souhaitent pleinement participer à leur tour à cette démarche solidaire** et se montrent tout à fait disposés à répondre aux sollicitations de leur entreprise.

Selon le baromètre du mécénat de compétences de la Fondation SNCF, **63% des sondés estiment légitime que l'entreprise propose à ses salariés de s'engager avec elle.** (Un chiffre qui monte à 75% chez les moins de 35 ans !). Le désir des salariés de mêler vie professionnelle et engagement associatif est ainsi de plus en plus fort.

> Pour en savoir plus sur ce baromètre :

https://www.fondation-sncf.org/wp-content/uploads/2019/01/SNCF_FONDATION_LIVRET_VD_EF2.pdf



3 Français sur 4 se déclarent prêts à s'engager de manière solidaire sur leur temps de travail.

“L'initiative du don sur salaire s'inscrit parfaitement dans notre démarche de développement durable, visant à mieux sensibiliser et impliquer les collaborateurs aux actions de la Fondation FDJ.”



Pierre-Marie Argouarc'h
DRH Française des Jeux



L'engagement collectif, un levier de performance

Pourquoi s'engager ? Parce que cela fait du bien ! D'abord sur le plan individuel, de nombreuses études de neurobiologistes ont démontré que générosité et sentiment de bonheur sont bien associés. Ensuite sur le plan des organisations, l'engagement solidaire des salariés, que ce soit à leur initiative ou à celle de l'entreprise, renforce la motivation, l'épanouissement, le sentiment de fierté...



> Retrouvez tous les chiffres de l'étude sur notre blog :

<https://www.microdon.org/blog/sondage-ow-larrondi-solidaire/2019/06/24/>

Le don participatif en entreprise une solution adaptée

C'est dans ce contexte que de nouvelles pratiques de générosité en entreprise comme le don sur salaire trouvent pleinement leur place. Le dispositif séduit de plus en plus d'entreprises en France, avec en 2020 plus de 700 sociétés engagées. L'accessibilité de la démarche à tous les niveaux de l'entreprise, mais surtout la dimension collective du don sur salaire, expliquent ce succès. Il permet de répondre à ce désir d'engagement des collaborateurs et de produire un impact social significatif grâce à la force du collectif.

"De plus en plus de grandes entreprises adoptent L'ARRONDI car c'est le moyen d'engager facilement un grand nombre de collaborateurs dans la durée, ce qui contribue fortement à leur RSE."

Elisabeth Hugot
Directeur commercial don sur salaire
microDON



LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE

LES ATOUTS D'UN TEL DISPOSITIF

- La possibilité de **toucher l'ensemble des collaborateurs**, quels que soient leurs profils, postes, ou localisation... via un dispositif de don simple et indolore.
- **La dimension pérenne** : cet engagement s'inscrit dans la durée grâce à un micro-don volontaire prélevé chaque mois sur le bulletin de paie.
- L'aspect **collectif et co-solidaire** du don sur salaire : employeur et salariés donnent et soutiennent ensemble des associations.
- La **liberté de choix pour les collaborateurs** : adhésion, association à soutenir, montant du don avec une réglette de simulation de l'impact, de l'abondement et de la déduction fiscale...
- Le **suivi et pilotage en temps réel avec des indicateurs** clés de succès (participation, don moyen, montants collectés...) accessibles directement sur la Plateforme pour ajuster à tout moment la communication.



LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE

5 BÉNÉFICES CLÉS POUR L'ENTREPRISE

Démultiplier votre impact positif

Le don sur salaire vous permet de multiplier votre impact et renforcer votre soutien aux associations sur deux aspects. Via la collecte, en associant vos collaborateurs à votre mécénat. Mais aussi en rendant les causes plus visibles auprès d'eux. Vos actions de communication participent pleinement à leur sensibilisation. Un enjeu clé pour les associations confrontées au défi du renouvellement des donateurs.

“

Nous voulions faire quelque chose d'utile et d'efficace ! Avec le micro-don, basé sur le principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, chacun participe à sa juste mesure et quand on mutualise l'effort de chacun, on commence à construire des choses à la fois pérennes et significatives !

”

Yves Gautier,

Directeur communication Henkel France

Innover en matière d'engagement en toute sécurité

Le dispositif vous permet d'animer vos salariés, où qu'ils soient, sur vos axes d'engagement en toute sécurité. La solution microDON répond strictement aux normes RGPD et de sécurité des systèmes d'information, tel que l'ISO 27001. Elle fait entre autre l'objet de tests réguliers de pénétration et scans réseau via des partenaires de sécurité externes.*

> *Pour en savoir plus : <https://www.microdon.org/securite-et-rgpd>

LE DON PARTICIPATIF / 5 BÉNÉFICES CLÉS POUR L'ENTREPRISE

Faire de la solidarité un levier d'engagement RH

Au croisement des enjeux sociétaux et de richesses humaines, l'engagement solidaire des salariés est vecteur de nombreux effets positifs pour l'entreprise : attractivité, motivation, développement de compétences, fierté d'appartenance, esprit d'équipe... grâce à des projets positifs et porteurs de sens.



C'est un formidable moyen de mobiliser les collaborateurs dans une action à long terme, et de répondre ainsi à leur demande d'engagement concret pour plus de solidarité

Agnès Guiral
Directrice adjointe RSE Natixis



Investir dans une solution durable facile d'usage pour tous

La plateforme est collaborative et accessible à tous. Elle s'adapte à la structure de votre entreprise pour présenter l'ensemble de vos programmes d'engagement. De cette manière, toutes les parties prenantes de vos dispositifs (don sur salaire ou don de temps) peuvent travailler sur le même outil : salariés, associations, prestataires.



Mieux évaluer et valoriser vos engagements

Depuis votre espace administrateur vous pouvez suivre les indicateurs qui vous permettront de valoriser votre impact : compteur de donateurs, montants collectés par association. Mais aussi d'ajuster vos actions de sensibilisation : suivi par entité des inscriptions, don moyen, taux de participation, parrainage...





LE DON PARTICIPATIF EN ENTREPRISE

QUEL IMPACT POUR VOS ASSOCIATIONS PARTENAIRES ?

Quels sont les atouts de L'ARRONDI sur salaire par rapport aux solutions de mécénat "classiques" ?

Témoignage de Muriel Roy,
Directrice des partenariats et du développement Planète Urgence

Le principal atout est l'implication des collaborateurs.

L'ARRONDI sur salaire permet à tous les salariés de participer à un projet d'intérêt général. Là où le mécénat plus classique engage surtout l'employeur.

C'est donc un principe de générosité qui permet à chacun d'agir, à son niveau. Cela permet également à chacun d'être solidaire d'un projet, de façon quasiment « indolore » puisque cela représente in fine quelques euros par an.

De plus même si les dons ne sont pas élevés, **ils ont l'avantage d'être réguliers, et récurrents**, puisqu'ils nous sont reversés tous les trimestres. A la différence du mécénat classique, qui amène souvent les entreprises et les particuliers à concentrer leurs dons en fin d'année. Cet état de fait oblige les associations à avancer la trésorerie pour financer les projets. **Les dons mensuels grâce à L'ARRONDI assurent une visibilité importante** de la collecte sur l'année.

De son côté, Planète Urgence voit un atout qui lui est propre avec L'ARRONDI. Selon nous, cette démarche complète l'engagement des collaborateurs que le Congé Solidaire® peut apporter à une entreprise mécène. Là où L'ARRONDI permet à beaucoup de salariés de donner « un peu », le Congé Solidaire® propose à quelques uns de donner « beaucoup », 2 semaines de congés pour aller transmettre leurs compétences. Et du coup, **en interne dans l'entreprise, la combinaison des deux dispositifs crée des passerelles de générosité** : si, un jour, les collaborateurs de Thalès partent en Congé Solidaire® pour partager leurs compétences dans des écoles, ils auront face à eux des enfants dotés de matériel financé par L'ARRONDI sur salaire de leurs collègues. Une belle histoire, non ?





LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

LES MODALITÉS POSSIBLES

Le don sur salaire est une solution modulable selon vos besoins et objectifs. Vous avez à tout moment la possibilité de modifier de nombreux paramètres et faire du don sur salaire VOTRE solution d'engagement solidaire. Voici quelques exemples de modalités à définir. *(Votre chef de projets vous accompagne et vous conseille).*



Le choix et nombre de bénéficiaires

Choisissez les bénéficiaires et leur nombre. Pour vous y aider vous disposez d'un large catalogue microDON (200 associations partenaires) et vous pouvez solliciter l'avis des salariés grâce à notre module de vote.



Le montant du don

Paramétrage sur mesure selon vos souhaits : don arrondi ou fixe, montant complémentaire, plafond,...



L'abondement

En co-solidarité vous pouvez vous associer à l'opération en décidant de doubler ou tripler par exemple le montant des dons.



Le renouvellement des bénéficiaires

Vous pouvez à tout moment décider de soutenir de nouveaux projets en renouvelant les bénéficiaires ou en ajoutant de nouveaux selon vos axes d'engagement.



L'ajout de nouveaux modules

La plateforme vous permet d'ajouter des fonctionnalités pour proposer du don de temps (journée solidaire, télébénévolat..) ou faciliter la gestion de vos appels à projets par exemple.



L'utilisation de la marque L'ARRONDI

microDON a développé la notoriété de L'ARRONDI, marque reconnue et de confiance pour des millions de Français sur laquelle vous pouvez vous appuyer.

LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le calendrier de déploiement du projet de don sur salaire est en moyenne de 3 mois. Mais celui-ci peut-être plus ou moins long en fonction des différents paramètres sélectionnés ou la taille de votre entreprise par exemple.

1



Informations-clés

Nous définissons ensemble les paramètres du dispositif selon vos souhaits, et recueillons les informations clés pour le bon suivi et déploiement de votre projet de A à Z.

2

Projets bénéficiaires

La sélection de vos associations et des projets bénéficiaires proposés aux salariés est au coeur de votre projet. Notre catalogue de partenaires est à votre disposition.

3



Intégration en paie

L'intégration et les paramétrages en paie selon votre éditeur visent entre autre à permettre les prélèvements des dons des salariés et la production de fichiers d'échanges mensuels.

4

Encadrement & reversement

microDON se charge de l'encadrement contractuel du dispositif entre les parties prenantes, et du processus de reversement des dons aux bénéficiaires.

5



Plateforme web

Avec microDON vous personnalisez et paramétrez votre plateforme de l'engagement solidaire où les salariés pourront entre autre s'inscrire et retrouver les différents projets à soutenir.

6

Lancement de l'opération

Il s'agit de définir les modalités de lancement du projet : calendrier, plan de communication.... microDON vous accompagne et met à disposition supports et kit prêts à l'emploi.



LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

5 CLÉS DE RÉUSSITE

Forte de son expérience dans la mise en place du dispositif et l'accompagnement d'une grande variété d'entreprises, Lauriane Muraire, Chef de projets déploiements, a identifié pour vous 5 points clés de réussite !

**Les bonnes pratiques
de Lauriane Muraire**

Chef de projets déploiements

1 Impliquez les salariés dans le choix des associations

La force du don sur salaire réside dans sa dimension collaborative. Cela se traduit par le don (l'employeur et les salariés donnent ensemble), mais aussi dès la sélection des bénéficiaires. Un collaborateur engagé est un collaborateur qui se sent concerné par une cause.

En apportant une dimension participative dans le choix des associations soutenues, l'entreprise multiplie ses chances d'adhésion. Vous vous montrez ainsi à l'écoute et sensibilisez par ailleurs les collaborateurs à la solution avec cette première approche. La proposition d'un vote permet d'augmenter en moyenne de 30% le taux d'engagement.

“

Il est important d'impliquer les collaborateurs dans le choix des associations et de donner des orientations et tonalités suffisamment variées pour que chacun puisse se retrouver dans le projet collectif”

Martin Huerre
DRH de Mazars



2 Événementialisez le lancement

Le lancement du dispositif est un temps fort de communication essentiel. Il permet aux collaborateurs de prendre connaissance des modalités du projet et de répondre à toutes leurs questions. C'est aussi l'occasion d'inviter les associations partenaires à se présenter aux collaborateurs.



DON SUR SALAIRE / 5 CLÉS DE RÉUSSITE

2 L'objectif : échanger sur le projet à soutenir et créer une relation privilégiée. En effet, qui de mieux pour convaincre les futurs donateurs de l'utilité de leur geste solidaire ? L'expérience de microDON montre qu'un événement de lancement permet d'augmenter le taux d'engagement au don sur salaire de plus de 20% en moyenne.

L'Occitane a profité d'un temps fort, la réunion du personnel annuelle, pour présenter le dispositif. Les RH ont pris la parole sur le sujet, une vidéo présentant les projets a été présentée, des bulletins d'adhésion papier ont été distribués... Résultats : 180 inscrits en une semaine !

3 Communiquez de manière régulière et spécifique

Une fois le don sur salaire lancé, si vous ne voulez pas que votre taux de participation s'essouffle, la communication doit être récurrente. Elle aura pour effet de fidéliser les salariés déjà engagés, de convaincre les non-initiés, mais aussi d'informer les nouveaux embauchés. Face à la multitude de profils, vos messages et les canaux doivent s'adapter à vos salariés. Grâce à une communication régulière et adaptée, vous pourrez faire de vos collaborateurs de réels ambassadeurs dont la parole est légitime et écoutée.

4 Assurez un feedback et valorisez l'engagement des collaborateurs

Nourrir la communication avec des messages sur l'avancée de la collecte ou la réalisation des projets soutenus, encouragent les salariés à s'impliquer. Ces derniers ont besoin de percevoir concrètement l'impact de leurs micro-dons. C'est la raison pour laquelle il est d'ailleurs souvent précieux d'identifier des équivalences de don et/ou de se fixer des objectifs de collecte.



DON SUR SALAIRE / 5 CLÉS DE RÉUSSITE

4 Des rencontres peuvent aussi être organisées lors de temps fort de l'année. Entre les bénévoles des associations et les collaborateurs engagés par exemple afin de découvrir les bénéfices du don sur salaire. C'est une manière de valoriser les efforts engagés et de créer du lien entre l'association et les salariés pour accroître leur motivation. De belles histoires qui viendront sans aucun doute nourrir votre communication interne...

Pour mobiliser ses collaborateurs et les encourager à s'engager de façon conviviale et ludique, Ingenico a organisé "une Pause Tech for Good". Une des associations bénéficiaires était invitée à présenter ses actions et l'impact des dons. Organisé à l'occasion du Giving Tuesday, l'événement a permis d'augmenter de 75% le nombre de donateurs.

> Voir notre article "**Comment Ingenico a doublé sa collecte de don sur salaire**".

<https://www.microdon.org/blog/rse-comment-ingenico-a-double-sa-collecte-de-don-sur-salaire/2018/12/18>

5 Mobilisez la direction générale

Pour mobiliser la majorité du corps salarial, la direction doit s'emparer du sujet de manière unanime. Le mécénat étant parfois perçu comme un sujet annexe, la hiérarchie doit porter des messages forts autour de l'opération. Un patron ou un manager engagé démontre un réel intérêt de la part de l'entreprise et permet de crédibiliser ses messages. La communication ne doit pas venir uniquement des équipes dédiées mais aussi de la direction, qui motivera les collaborateurs de manière plus efficace à travers un message personnalisé.

“ 40% des collaborateurs ont rejoint le dispositif en 2 mois, grâce à une communication interne poussée par le DRH et la direction "

Angela Accaoui
Responsable communication,
Groupe UP



LE DON SUR SALAIRE EN PRATIQUE

COMMENT THALES A FAIT DU DON SUR SALAIRE UNE SOLUTION DURABLE ET STRATÉGIQUE D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ?

ÉTUDE DE CAS

Le contexte

Dans le prolongement de sa mission, et dans le cadre de sa responsabilité d'entreprise, Thales cherche à ouvrir l'innovation au plus grand nombre et œuvre pour l'appropriation et l'utilisation responsable de la technologie. Depuis 2014, d'abord avec sa Fondation puis avec le programme Thales Solidarity, le groupe articule son engagement autour de trois axes : l'éducation et l'insertion professionnelle, la citoyenneté numérique, et la protection de l'environnement. Véritable enjeu stratégique du groupe, la politique d'engagement de Thales entend embarquer l'ensemble de ses collaborateurs dans des projets à impact.



Le défi

Avec 40 000 collaborateurs en France, répartis sur plusieurs dizaines de sites, le Groupe Thales doit trouver des manières efficaces pour mobiliser facilement un grand nombre de personnes. Les projets doivent répondre à un cahier des charges précis, notamment concernant l'engagement des collaborateurs : ces derniers doivent pouvoir s'investir au-delà de l'aspect financier. Ainsi, lorsque Thales entame sa démarche d'engagement en 2014, il s'agit donc de répondre aux exigences de trois parties prenantes :

- les collaborateurs, selon leurs envies et leur disponibilité
- le groupe, selon les normes de sécurité et RGPD
- les associations, selon leurs besoins

A noter : le groupe organise également un appel à projets annuel pour proposer un soutien financier ainsi qu'un accompagnement à des projets solidaires dans lesquels des salariés sont engagés.



LE DON SUR SALAIRE / COMMENT THALES A FAIT DU DON SUR SALAIRE UNE SOLUTION DURABLE ET STRATÉGIQUE D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ?



La réponse microDON

Une solution de mécénat participatif accessible à tous

Dès 2015, la Fondation Thales met en place le don sur salaire pour l'ensemble de ses collaborateurs en France. Chacun est libre de choisir le montant de son don, des centimes après la virgule à 10 euros, rendant le dispositif accessible à tous. Thales double le montant des dons, et démultiplie ainsi l'impact pour ses associations bénéficiaires tout en montrant son engagement total.

“L'ARRONDI, au premier Conseil d'Administration de la Fondation, a été un coup de coeur, le CA a considéré que ça allait forcément marcher. C'était une évidence.”



Pia Ceccaldi
Directrice Engagement Sociétal et Déléguée
Générale du fonds de dotation Thales Solidarity

Une solution qui s'adapte aux souhaits et besoins des parties prenantes

Les collaborateurs ont été invités à voter pour les quatre associations qu'ils souhaitaient soutenir parmi les sept proposées. Chaque année depuis le lancement, Thales a proposé à ses collaborateurs d'ajouter une nouvelle association à son catalogue via un vote, et soutient aujourd'hui huit projets différents. Chacun est ainsi acteur de la définition de la politique d'engagement du groupe.



LE DON SUR SALAIRE / COMMENT THALES A FAIT DU DON SUR SALAIRE UNE SOLUTION DURABLE ET STRATÉGIQUE D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ?

“La Fondation fait beaucoup plus de communications internes qu’externes, afin de fédérer les collaborateurs autour de causes communes. L’autre intérêt est aussi de pouvoir soutenir davantage de projets, en plus de ceux soutenus par la Fondation.”



Pia Ceccaldi
Directrice Engagement Sociétal et Déléguée
Générale du fonds de dotation Thales Solidarity

Une solution qui répond strictement aux exigences de sécurité du groupe

D’un point de vue technique, le don sur salaire s’est facilement adapté à la solution de paie propre du groupe, tout en respectant les normes RGPD et de sécurité attendues. A chaque étape, un chef de projet microDON est là pour accompagner le bon déploiement du dispositif.

“Une fois que la Direction a donné son accord, les équipes du SI RH et sécurité ont pris le sujet et ça s’est bien déroulé. [...] Il y a un très bon accompagnement de microDON, aujourd’hui le dispositif est rodé.”



Pia Ceccaldi
Directrice Engagement Sociétal et Déléguée
Générale du fonds de dotation Thales Solidarity

Une solution qui s’adapte à toutes les formes d’engagement

En 2019, Thales a adopté la Plateforme de l’Engagement, qui permet de centraliser tous ses dispositifs de solidarité en proposant en complément du don sur salaire à ses collaborateurs, des missions bénévoles, du mécénat de compétences ou des actions solidaires. L’appel à projets annuel auquel participent les collaborateurs en soumettant des actions à soutenir est également géré depuis la plateforme.

“Nous proposons des missions bénévoles pour les différents projets soutenus avec L’ARRONDI ou l’appel à projets des collaborateurs : c’est vraiment notre guichet d’entrée sur l’engagement.”



Pia Ceccaldi
Directrice Engagement Sociétal et Déléguée
Générale du fonds de dotation Thales Solidarity



LE DON SUR SALAIRE / COMMENT THALES A FAIT DU DON SUR SALAIRE UNE SOLUTION DURABLE ET STRATÉGIQUE D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ?

Le résultat

Depuis le lancement de l'opération, ce sont 1 275 000€ qui ont été récoltés et reversés intégralement à des associations. Chaque mois, plus de 5 000 salariés font un don sur leur salaire, un chiffre qui progresse toujours après 5 ans ! La Fondation communique régulièrement sur le dispositif en s'appuyant notamment sur les différentes données statistiques accessibles en temps réel depuis l'espace de gestion de la plateforme. Ce qui lui permet d'adapter au mieux ses actions en conséquence. En mars 2019, une grande campagne de communication a permis de faire augmenter le nombre de donateurs de 28% en seulement un mois.

“Avec des associations soutenues sur le long terme nous pouvons montrer aux collaborateurs l'impact qu'ont leurs dons. Je trouve que c'est un levier très important que d'être capable de rendre des comptes sur les dons.



Pia Ceccaldi
Directrice Engagement Sociétal et Déléguée
Générale du fonds de dotation Thales Solidarity

Parmi les projets financés : le projet Solide (Solidarités Locales et Internationales pour le Développement, par l'Education) de l'association Aide et Action. Grâce au soutien de 900 collaborateurs de Thales, l'association a reçu 135 930€ entre 2016 et 2019 et ainsi pu former plus de 17 000 élèves et acteurs éducatifs aux valeurs citoyennes en France, au Bénin, au Togo, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et au Burkina Faso.





Vous avez des interrogations sur ce guide ou concernant nos solutions ?
Ecrivez-nous à bonjour@microdon.org

